



Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon

RÉSOLUTION

Date : 10 octobre 2019

2019-121

No. de la résolution

Adoption des états financiers au 31 mars 2019

ATTENDU QUE les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et le manuel de l'Institut canadien des comptables professionnels agréés;

ATTENDU QUE les gestionnaires et les membres du Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon ont participé activement à tout le processus d'audit effectué par la firme Deloitte S.E.N.C.R.L.;

ATTENDU QUE le rapport présenté reflète la situation financière réelle au 31 mars 2019;

Sur proposition du conseiller Lucien Wabanonik, secondée par le conseiller Randy Pien, il est résolu unanimement d'accepter le rapport des états financiers au 31 mars 2019, tel que présenté par la firme Deloitte S.E.N.C.R.L. et d'autoriser cette dernière à le transmettre au Services Autochtones du Canada.

Adoptée

3
Quorum

Adoption finale
Chef

Vice-Chef

Randy Pien
1^{er} Conseiller

2^{ième} Conseiller

Lucien Wabanonik
3^{ième} Conseiller

États financiers consolidés de la
Nation Anishnabe du Lac Simon

31 mars 2019

Responsabilités de la direction relativement à la présentation de l'information financière	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
État consolidé des résultats	5 - 6
État consolidé du surplus cumulé non affecté	7
État consolidé de la situation financière	8
État consolidé de l'investissement net en immobilisations corporelles	9
État consolidé de la variation de la dette nette	10
État consolidé des flux de trésorerie	11
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	12 - 24

Responsabilités de la direction relativement à la présentation de l'information financière

Les états financiers consolidés ci-joints de la Nation Anishnabe du Lac Simon (le « Conseil ») et toute l'information figurant dans le présent rapport annuel relèvent de la direction et ont été approuvés par la Cheffe et les conseillers.

Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites pour les gouvernements tel que recommandé par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables Professionnels Agrées du Canada et ainsi, ils incluent des montants qui sont les meilleurs estimés et selon le jugement de la direction.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de ces états et de mettre en place et de maintenir un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable qu'une information financière fiable est produite.

Le Conseil est responsable de s'assurer que la haute direction assume ses responsabilités à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes et est responsable ultimement de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés.

Le Conseil rencontre périodiquement la haute direction ainsi que les auditeurs externes, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de rapports financiers, des problématiques en lien avec l'audit ou les rapports financiers, de s'assurer que chaque partie s'acquitte correctement de leurs responsabilités, et d'examiner les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur externe.

Les auditeurs externes, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., effectuent un audit indépendant, conformément aux normes canadiennes d'audit et expriment leur opinion sur les états financiers consolidés. Les auditeurs externes ont pleinement et librement accès à la gestion financière de la Nation Anishnabe du Lac Simon et les rencontrent lorsque nécessaire.

Pour : La Nation Anishnabe du Lac Simon

26 septembre 2019

Rapport de l'auditeur indépendant

À la Cheffe et conseillers de la
Nation Anishnabe du Lac Simon

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Nation Anishnabe du Lac Simon (le « Conseil »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2019, et les états consolidés des résultats, du surplus cumulé non affecté, de l'investissement net en immobilisations corporelles, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires consolidées, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers consolidés »).

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités, du surplus cumulé, de l'investissement net en immobilisations, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Informations financières non exigées par les NCSP

Nous attirons l'attention sur le fait que le Conseil inclus dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les NCSP. Ces informations, établies conformément aux exigences de Services aux Autochtones Canada (S.A.C.) et présentées à la page 6, portent sur l'état consolidé des résultats de l'exercice. Le Conseil a également choisi de présenter un état de l'investissement net en immobilisations à la page 9. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés conformément aux NCSP, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Conseil à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et évènement sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Conseil pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte s.e.n.c.r.l. /s.r.l.

Le 26 septembre 2019

↑ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A112314

Nation Anishnabe du Lac Simon**État consolidé des résultats**

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
	\$	\$
Revenus		
S.A.C. - Contribution fixe	3 980 525	1 474 392
S.A.C. - Contribution globale	10 416 386	10 239 478
S.A.C. - Contribution préétablie	-	1 535 127
S.A.C. - Contribution souple	5 664 397	4 587 924
S.A.C. - Lettre de revue	(107 943)	(2 585)
S.A.C. - Subventions	142 411	137 366
S.A.C. - D.G.S.P.N.I. (Santé)	-	1 005 375
S.A.C. - D.G.S.P.N.I. (Santé) - Contribution globale	1 621 521	1 868 681
S.A.C. - D.G.S.P.N.I. (Santé) - Contribution préétablie	1 271 559	1 147 043
S.A.C. - D.G.S.P.N.I. (Santé) - Contribution préétablie à rembourser	(268 408)	-
S.A.C. - D.G.S.P.N.I. (Santé) - Contribution souple	2 066 025	314 457
Conseil en Éducation des Premières Nations	2 950 067	2 987 168
Contrats avec une compagnie forestière	50 000	-
Contribution des usagers	1 016 784	1 027 521
C.D.R.H.P.N.Q.	897 448	672 538
C.S.S.S.P.N.Q.L.	113 186	285 435
Inscriptions et commandites	73 741	49 450
Ministère de la Sécurité publique	1 249 268	1 567 708
Ministère de l'Environnement et du Changement climatique du Canada	182 200	-
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	319 850	224 850
Ministère des Transports du Québec	32 448	-
MRC de La Vallée-de-l'Or	24 565	-
Revenus de loyers	1 765 070	1 792 663
Revenus d'administration	1 181 249	1 021 712
Revenus divers	691 910	483 062
Revenus d'intérêts	31 833	7 076
Secrétariat aux affaires autochtones	1 149 784	476 041
Secrétariat aux affaires autochtones - (Récupération)	(22 196)	-
Société canadienne d'hypothèques et de logement	1 106 655	487 748
Société de crédit commercial autochtone	57 858	1 238
Solliciteur général du Canada	1 204 415	1 021 267
Vente de biens	27 575	25 252
Revenus reportés de la période précédente	3 415 358	889 541
Revenus reportés à la prochaine période	(4 571 665)	(3 415 358)
	37 733 876	31 912 170

Nation Anishnabe du Lac Simon**État consolidé des résultats**

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
	\$	\$
Dépenses		
Administration	2 865 891	2 350 327
Développement des ressources humaines	876 551	758 628
Éducation	7 869 130	7 638 322
Santé	4 833 164	3 826 851
Travaux publics	2 569 312	2 339 765
Assistance sociale	3 343 810	3 113 937
Développement économique	644 333	691 847
Sécurité publique	2 884 151	2 794 334
Habitation	2 014 996	2 552 599
Ressources naturelles	1 013 272	469 607
Immobilisations	270 959	417 681
Surplus courant	29 185 569	26 953 898
	8 548 307	4 958 272

	2019	2018
	\$	\$
Conciliation aux fins des exigences en matière de rapports financiers de S.A.C.		
Surplus courant selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP)	8 548 307	4 958 272
Produit de la dette à long terme	225 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(864 683)	(905 575)
Remboursement de la dette à long terme liée au fonds de roulement	(140 000)	(156 758)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 301 747)	(4 474 079)
Déficit courant aux fins des exigences en matière de rapports financiers de S.A.C.⁽¹⁾	(1 533 123)	(578 140)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

⁽¹⁾ Le surplus courant avant amortissement des immobilisations corporelles est de 958 270 \$ (1 574 783 \$ au 31 mars 2018).

Nation Anishnabe du Lac Simon
État consolidé du surplus cumulé non affecté
Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
	\$	\$
Déficit cumulé non affecté au début	(720 274)	(2 424 963)
Surplus courant	8 548 307	4 958 272
Transfert à l'investissement net en immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 301 747)	(4 474 079)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 491 393	2 152 923
Remboursement de la dette à long terme	(864 683)	(905 575)
Produit de la dette à long terme	225 000	-
Ajustement des fonds réservés - Article 95	138 622	(26 852)
Surplus (déficit) cumulé non affecté à la fin	516 618	(720 274)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Nation Anishnabe du Lac Simon
État consolidé de la situation financière
au 31 mars 2019

	Notes	2019 \$	2018 \$
Actifs financiers			
Encaisse		4 029 194	1 880 974
Encaisse et dépôts assujettis à des restrictions	3	224 502	128 608
Débiteurs	4	8 144 106	6 088 255
Placements	5	261 698	332 771
Avances et comptes à recevoir de la Coopérative de Solidarité Wabak		189 194	154 703
		12 848 694	8 585 311
Passifs			
Créditeurs et charges à payer		5 879 782	4 363 243
Revenus reportés	9	4 571 665	3 415 358
Contributions à rembourser - S.A.C.		273 793	5 385
Dette à long terme	10	9 262 492	10 044 653
Montant dû au CPE Takinagan		157 485	157 510
Réserve de remplacement - Article 95	13	1 135 606	1 172 353
		21 280 823	19 158 502
Dette nette		(8 432 129)	(10 573 191)
Engagements et éventualités		16 et 17	
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	6	53 838 270	47 027 029
Stocks de fournitures		24 281	32 807
Frais payés d'avance		24 623	281 470
		53 887 174	47 341 306
Excédent accumulé	7	45 455 045	36 768 115

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé par la Cheffe et les conseillers

_____, cheffe

_____, conseiller

Nation Anishnabe du Lac Simon**État consolidé de l'investissement net en immobilisations corporelles**

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
	\$	\$
Investissement net en immobilisations corporelles au début	<u>37 456 496</u>	34 229 765
 Variation de l'investissement net en immobilisations corporelles		
Plus :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	9 301 747	4 474 079
Remboursement de la dette à long terme	864 683	905 575
	<u>10 166 430</u>	5 379 654
Moins :		
Produit d'emprunt à long terme	225 000	-
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>2 491 393</u>	2 152 923
	<u>2 716 393</u>	2 152 923
 Investissement net en immobilisations corporelles à la fin	<u>44 906 533</u>	37 456 496

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Nation Anishnabe du Lac Simon
État consolidé de la variation de la dette nette
 Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
	\$	\$
Surplus courant	8 548 307	4 958 272
Variation des immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 301 747)	(4 474 079)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 491 393	2 152 923
	(6 810 354)	(2 321 156)
Variation des autres actifs non financiers		
Variation des stocks	8 526	15 640
Variation des frais payés d'avance	256 847	(51 980)
	265 373	(36 340)
Variation des surplus et réserves		
Variation des surplus et réserves	(906)	911
Variation du fonds en fiducie	21	363
Ajustements des fonds réservés - Article 95	138 622	(26 852)
	137 737	(25 578)
Variation de la dette nette		
Dette nette au début de l'exercice	2 141 063	2 575 198
Dette nette à la fin de l'exercice	(10 573 192)	(13 148 390)
	(8 432 129)	(10 573 192)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Nation Anishnabe du Lac Simon
État consolidé des flux de trésorerie
 Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Surplus courant	8 548 307	4 958 272
Élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 491 393	2 152 923
	11 039 700	7 111 195
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	12 1 088 197	1 351 418
	12 127 897	8 462 613
Activités d'investissement		
Variation de l'encaisse et dépôts assujettis à des restrictions	(95 894)	(96 238)
Variation des placements	71 073	(12 771)
Variation des avances à la Coopérative de Solidarité Wabak	24 703	247
Variation du montant dû au CPE Takinagan	(25)	75 320
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 301 747)	(4 474 079)
	(9 301 890)	(4 507 521)
Activités de financement		
Variation de l'emprunt bancaire	- -	(812 500)
Produit de la dette à long terme	225 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(1 004 683)	(1 062 333)
Ajustement des fonds réservés - Article 95	138 622	(26 852)
Variation de la réserve de remplacement - Article 95	(36 747)	128 457
Variation du fonds en fiducie	21	363
	(677 787)	(1 772 865)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 148 220	2 182 227
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 880 974	(301 253)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	4 029 194	1 880 974

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Voir les renseignements complémentaires présentés à la note 12.

1. Description de la Première Nation

Le Nation Anishnabe du Lac Simon (la « Première Nation ») est une entité légale non incorporée tel que défini dans la Loi sur les Indiens. Un conseil des Premières Nations est considéré comme un gouvernement local composé d'un Chef et d'au moins deux conseillers qui sont choisis par voie d'élection ou selon les coutumes de la Première Nation pour exécuter les fonctions se rattachant à un gouvernement.

2. Méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) applicables aux gouvernements locaux et émis par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de CPA Canada.

Les principes de la comptabilité par fonds ont été utilisés dans la préparation de ces états financiers consolidés conformément aux NCSP. Les comptes sont classés dans les fonds conformément aux exigences spécifiées, activités et objectifs. La méthode de comptabilité d'exercice est suivie pour la constatation des revenus et dépenses.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, le découvert bancaire et les placements dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût et réduits en cas de perte de valeur durable.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Première Nation ainsi que ceux de la Corporation de développement économique Wabak Pimadizi et de Transport Wabak. Étant donné que la Première Nation a le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives et que les deux entités sont dépendantes financièrement de la Première Nation, ces deux entités sont consolidées une à une et toutes les opérations et tous les soldes inter-organisationnels sont éliminés au moment de la consolidation.

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé à compter de leur mise en service en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode et sur les durées suivantes :

Aménagement de terrains	Linéaire	40 ans
Aménagement sportif et récréatif	Linéaire	15 ans
Bâtiments communautaires	Linéaire	5-40 ans
Maisons résidentielles	Linéaire	33 ans
Matériel roulant	Linéaire	5-20 ans
Mobilier et équipement	Linéaire	5-7 ans
Réseau routier	Linéaire	40 ans
Systèmes sanitaires	Linéaire	40 ans
Biens loués en vertu d'un contrat de location- acquisition :		
Matériel roulant	Linéaire	10 ans

Moins-value des immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Première Nation de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur qui doit être passée en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur ne doit être constatée.

Avantages de retraite

La Première Nation offre aux employés l'adhésion au Régime des Bénéfices Autochtone (le « RBA ») qui est un régime inter-entreprises de retraite à prestations définies. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations définies et la charge de la Première Nation correspond à la contribution requise pour l'exercice.

Constatation des produits et revenus reportés

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et lorsque l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les paiements de transfert sont considérés comme des revenus lorsque le transfert est autorisé et que les éventuels critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans le cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Les paiements de transfert sont constatés comme des revenus reportés si les stipulations du transfert donnent lieu à un passif. Les revenus de transfert sont constatés dans l'état des résultats si les passifs sont réglés.

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été reçus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services reçus.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits et revenus reportés (suite)

Les produits tirés d'un immeuble locatif sont constatés lorsqu'un locataire commence à occuper cet immeuble et que le loyer doit être payé et que l'état définitif du coût des immobilisations corporelles a été approuvés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour les conventions de l'article 95. La Première Nation conserve tous les avantages et risques inhérents à la propriété de ses immeubles locatifs et, par conséquent, comptabilise les baux qu'elle conclut avec ses locataires à titre de contrats de location-exploitation.

Les surplus inutilisés à réinvestir représentent les montants non dépensés relativement au financement provenant de S.A.C. à titre de contribution globale. Ceux-ci sont présentés à titre de passifs sous le libellé « Revenus reportés ».

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Parmi les principales composantes des états financiers consolidés exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour mauvaises créances à l'égard des débiteurs, la durée de vie utile des actifs à long terme, les revenus reportés et les passifs dans le cadre des éventualités juridiques. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Revenus et dépenses relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles

Les revenus et dépenses relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans l'état consolidé de l'investissement net en immobilisations lorsque les dépenses sont engagées, à condition que la Première Nation réponde aux critères d'admissibilité.

Produits à la cession d'immobilisations corporelles

Les produits à la cession d'immobilisations corporelles et d'immobilisations corporelles destinées à la vente sont enregistrés dans l'état consolidé de l'investissement net en immobilisations corporelles.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont composés de matériaux granulaires. Ils seront consommés dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices.

Ils sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont consommés. Ils sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

3. Encaisse et dépôts assujettis à des restrictions

	2019	2018
	\$	\$
Réserve de remplacement - Article 95*	224 502	128 608

3. Encaisse et dépôts assujettis à des restrictions (suite)

* En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), un montant annuel par logement doit être placé pour la réserve de remplacement dans un compte de banque distinct et/ou investi uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placé de toute autre façon que la SCHL peut approuver de temps à autre. La Première Nation n'a pas placé un montant suffisant tel que requis. Cependant, elle a signé une entente de paiement sur 5 ans afin de renflouer cette réserve. Au 31 mars 2019, le montant ainsi placé aurait dû s'élever à 1 135 606 \$ (1 172 353 \$ en 2018).

4. Débiteurs

	2019	2018
	\$	\$
À recevoir de la C.S.S.S.P.N.Q.L.	16 046	11 629
À recevoir de la SCHL	880 524	166 603
À recevoir de S.A.C.	3 165 299	3 107 194
À recevoir de S.A.C. - D.G.S.P.N.I (Santé)	1 206 022	378 026
À recevoir du C.D.R.H.P.N.Q.	206 589	78 780
À recevoir du Conseil en Éducation des Premières Nations	302 442	327 884
À recevoir du Ministère de l'Environnement et du Changement climatique du Canada	78 430	-
À recevoir du Ministère de la Sécurité publique du Québec	137 500	134 500
À recevoir du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	94 963	56 212
À recevoir du Secrétariat aux affaires autochtones	273 890	96 457
Autres subventions à recevoir	12 061	179 804
Taxes à recevoir - Gouvernement du Canada	87 140	36 495
Taxes à recevoir - Gouvernement du Québec	147 864	53 227
Loyers à recevoir	1 887 213	1 641 191
Avances à des employés	108 127	96 045
Autres comptes à recevoir	909 590	1 020 870
Provision pour mauvaises créances	9 513 700	7 384 917
	(1 369 594)	(1 296 662)
	8 144 106	6 088 255

5. Placements

	2019	2018
Note	\$	\$
320 parts sociales privilégiées de la Coopérative de Solidarité Wabak à 1 000 \$ chacune	17 320 000	320 000
Provision pour pertes sur le placement en parts sociales	(70 000)	-
	250 000	320 000
Prêts à des promoteurs	11 698	12 771
	261 698	332 771

Nation Anishnabe du Lac Simon
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
31 mars 2019

6. Immobilisations corporelles

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	2019 Valeur comptable nette	2018 Valeur comptable nette
Biens utilisés dans l'exploitation					
Aménagement de terrains	61 210	4 591	56 619	58 150	
Aménagement sportif et récréatif	559 957	275 327	284 630	315 680	
Bâtiments communautaires	30 404 659	4 406 017	25 998 642	19 610 220	
Maisons résidentielles	26 302 682	12 306 708	13 995 974	13 086 458	
Matériel roulant	3 485 260	2 372 303	1 112 957	1 108 131	
Mobilier et équipement	4 032 162	3 080 814	951 348	946 122	
Réseau routier	12 101 608	3 288 359	8 813 249	9 090 046	
Systèmes sanitaires	4 463 330	2 027 600	2 435 730	2 547 314	
	81 410 868	27 761 719	53 649 149	46 762 121	
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition					
Matériel roulant	307 877	118 756	189 121	264 908	
	81 718 745	27 880 475	53 838 270	47 027 029	

Les immobilisations corporelles en cours de construction incluses dans les catégories « Maisons résidentielles » et « Bâtiments communautaires » aux montants respectifs de 1 252 171 \$ et de 877 354 \$, pour un total de 2 129 525 \$, ne sont pas amorties au 31 mars 2019.

7. Excédent accumulé

	2019 \$	2018 \$
Investissement net en immobilisations corporelles	44 906 534	37 456 517
Fonds en fiducie	31 893	31 872
Surplus (déficit) cumulé non affecté	516 618	(720 274)
	45 455 045	36 768 115

8. Emprunt bancaire

L'emprunt bancaire, au taux préférentiel majoré de 1,5 %, disponible jusqu'à concurrence de 600 000 \$, est garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens et est renouvelable annuellement. Au 31 mars 2019, aucun montant n'est utilisé.

En date de fin d'exercice, le taux préférentiel est de 3,95 %.

Nation Anishnabe du Lac Simon
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
31 mars 2019

9. Revenus reportés

	Annexes	2019	2018
		\$	\$
1012- Banc de gravier	112	-	50 000
1019- Développement des capacités de gouvernance			
- Ressources humaines	5	117 559	55 203
1030- Formation des pompiers	114	31 525	37 924
1049- Initiative aménagement des terres 16-17	116	103 227	125 000
1062- Services de première ligne	75	397 634	94 372
1102- Prévention jeunesse	38	-	83 504
1110- Projet pilote gouvernance DPI	15	96 758	-
1122- Projet d'immobilisations PAPAR	197	-	397 175
1130- Négociation Era North American Lithium	16	76 000	-
1131- Planification de l'aménagement des terres (référendum)	17	16 918	-
1132- Initiative communautaire- Bien-être et juridiction	18	360 404	-
1133- Processus de collaboration sur inscription au statut indien	19	10 000	-
1250- Levée de fonds - Secondaire 5	39	1 077	15 094
1312- Consultation environnementale	183	16 168	6 463
1314- Sensibilisation environnementale	185	48 299	49 431
1315- Impact environnemental Akasaba Ouest			
Agnico Eagle	186	22 268	13 976
1320- ECCC Caribous- Entente 18-23 Fédéral	187	20 800	-
1430- Panneaux de signalisation MTQ	120	9 959	-
2071- Amélioration de l'écocentre	123	126 845	-
3022- Lotissement phase 2	128	314 812	-
3039- Construction Multiplex 4 plex	205	920 832	-
3040- Construction 6 unités familiales SCHL	206	228 120	-
3042- Maison incendiée 8 Kwepi	173	33 258	-
4016- Sports et loisirs	48	12 285	-
4026- C.E.P.N. - Éducation spéciale	54	-	58 840
4038- Programme de formation axé sur l'emploi	60	13 593	20 116
4042- Programme de partenariat en éducation	61	49 234	-
4043- Évaluation 5 ans des services	62	12 285	12 285
4061- Formule pour les services d'enseignement	69	57 465	-
4075- Agrandissement école primaire 2016-2017	207	44 413	2 179 205
4K- C.D.R.H.P.N.Q. - Fonds d'assurance-emploi	32	89 379	28 340
5003- Soins infirmiers à domicile	79	202 591	-
5008C- Séminaires	146	7 116	-
5013C- Station d'essence	208	257 264	-
5033- Principe de Jordan - minibus	99	-	177 692
5039- Principe de Jordan	102	675 440	-
5041- Santé-mentale - Guérisseurs traditionnels	104	-	10 738
5059- Prise en charge des services sociaux de protection de la jeunesse	27	101 861	-
6006- Support pré-emploi - Support aux clients	133	50 505	-
6008- Support pré-emploi 2017-2018	134	27 736	-
6009- Support pré-emploi - Gestion des cas	135	13 184	-
6010- Support pré-emploi développement des capacités soutien emplois	136	4 851	-
		4 571 665	3 415 358

Nation Anishnabe du Lac Simon
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
31 mars 2019

10. Dette à long terme

	2019	2018
	\$	\$
Obligations découlant de contrats de location-acquisition sur du matériel roulant d'une valeur comptable nette de 189 121 \$, remboursables par versements mensuels de 2 032 \$ à 3 691 \$ et venant à échéance entre 2020 et 2021, incluant les intérêts calculés aux taux de 4,28 % à 4,68 %	74 493	138 210
Emprunts ayant trait aux diverses immobilisations corporelles, garantis par S.A.C., par le Secrétariat aux affaires autochtones et par diverses immobilisations, remboursables par versements mensuels et semi-annuels de 435 \$ à 58 376 \$ et venant à échéance entre 2019 et 2030, incluant les intérêts calculés aux taux de 4,01 % à 7,50 %	1 934 516	2 182 606
Emprunts ayant trait à l'habitation, garantis par S.A.C., remboursables par versements mensuels de 582 \$ à 5 753 \$ et venant à échéance entre 2021 et 2040, incluant les intérêts calculés aux taux de 0,98 % à 3,18 %	6 751 976	7 038 329
Emprunt, remboursé par le Secrétariat aux affaires autochtones par versements semestriels de 27 778 \$, incluant les intérêts calculés au taux de 5,5 %	174 840	218 841
Prêt pour le fonds de roulement, garanti par l'universalité des comptes, remboursable par versements mensuels de 11 667 \$ jusqu'en 2021, plus les intérêts calculés au taux préférentiel (3,95 % au 31 mars 2019) majoré de 3,45 %	326 667	466 667
Tranche échéant à moins d'un an	9 262 492	10 044 653
	(1 408 677)	(965 003)
	7 853 815	9 079 650

Les versements de capital de la dette à long terme et les paiements minimums futurs exigibles en vertu des contrats de location-acquisition requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	Dette à long terme	Location-acquisition
	\$	\$
2020	1 339 510	69 167
2021	1 234 803	7 383
2022	1 149 186	-
2023	1 075 927	-
2024	1 065 212	-
	5 864 638	76 550
Intérêts inclus	-	(2 057)
	5 864 638	74 493

11. Surplus courant, revenus reportés et surplus cumulé non affecté

Le surplus courant ainsi que les revenus reportés, tels que présentés en date du 31 mars 2019, ne tiennent pas compte des redressements possibles à la suite de la revue et de l'analyse des états financiers par S.A.C., S.A.C. - D.G.S.P.N.I. (Santé), Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) et par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Tout ajustement résultant de ces analyses sera inscrit dans l'année en cours.

12. Renseignements complémentaires à l'état consolidé des flux de trésorerie

2019	2018
\$	\$

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

Débiteurs	(2 055 851)	100 483
Stock de fournitures	8 526	15 640
Frais payés d'avance	256 847	(51 090)
Créditeurs et charges à payer	1 516 537	(1 239 432)
Contributions à rembourser - S.A.C.	268 408	-
Revenus reportés	1 156 308	2 525 817
Autres éléments d'exploitation	(3 384)	-
	1 147 391	1 351 418

13. Réserve de remplacement - Article 95

En vertu de l'accord avec la SCHL, un montant annuel par logement doit être porté au crédit du compte de la réserve de remplacement, plus les intérêts. Ces fonds et les intérêts cumulés doivent être placés dans un compte de banque distinct et investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la SCHL peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la SCHL. Les retraits sont imputés à l'intérêt d'abord, puis au capital.

2019	2018	
\$	\$	
Solde au début	1 172 353	1 043 896
Plus :		
Ajustement de la SCHL	(138 622)	26 852
Allocation de l'exercice	101 875	101 605
Solde à la fin	1 135 606	1 172 353

14. Avantages de retraite

La Première Nation maintient un régime de retraite à prestations définies pour l'ensemble de ses employés. Le régime est administré par le Régime des Bénéfices Autochtone (RBA). Les contributions pour les autochtones sont de 8,5 % (6,8 % dans le cas des non autochtones) de la masse salariale brute auxquelles l'employeur contribue pour 1,82 fois ce pourcentage. Enfin, pour les autochtones membres du service de police, les contributions sont de 9,5 % (8 % dans le cas des non autochtones) de la masse salariale brute auxquelles l'employeur contribue pour deux fois ce pourcentage.

Le charge des avantages de retraite de l'exercice est de 1 164 431 \$ (1 026 970 \$ en 2018).

15. Partenariat - Chalets Modik

La Corporation de développement économique Wabak Pimadizi s'est engagée dans un partenariat avec un organisme gouvernemental. Elle participe à 48 % des revenus et dépenses d'un projet d'exploitation de chalets de villégiature. La proportion des revenus et dépenses en lien avec ce partenariat inclus dans les états financiers consolidés est présentée à l'annexe 149. Pour ce qui est des actifs, une immobilisation corporelle d'un coût de 450 000 \$ ayant un amortissement cumulé de 56 617 \$ figure dans les bâtiments communautaires à la note 6.

Pour ce qui est des passifs, une dette à long terme de 79 331 \$ est incluse à la note 10 avec une tranche échéant à moins d'un an de 5 115 \$.

16. Engagements

- a) La Corporation de développement économique Wabak Pimadizi s'est engagée au cours de l'exercice à construire une station d'essence à l'entrée de la communauté pour un coût total estimé de 3 108 608 \$. La construction a débuté au cours de l'exercice et au 31 mars 2019, un montant de 877 354 \$ a été engagé pour le projet. Ce montant est présenté à titre d'immobilisations en cours de construction dans la catégorie « Bâtiments communautaires » à la note 6. Cette station d'essence sera financée par des revenus de subventions totalisant 1 850 000 \$, par une contribution de Développement Économique Canada (DEC) d'un montant de 300 000 \$ remboursable trois (3) ans après la fin de la construction, et par divers emprunts remboursables selon différentes modalités et échéances pour un montant de 958 608 \$.
- b) La Première Nation loue du matériel roulant en vertu d'un contrat de location-exploitation qui vient à échéance le 15 octobre 2022. Les loyers futurs s'élèveront à 217 719 \$ et comprennent les paiements suivants pour les quatre prochains exercices :

	\$
2020	60 759
2021	60 759
2022	60 759
2023	35 442

17. Éventualités

- a) Au cours de l'exercice, la Première Nation s'est portée garante d'une marge de crédit de 250 000 \$ contractée par la Coopérative de Solidarité Wabak auprès d'une institution financière, en plus de se porter garante de stocks d'un montant de 100 000 \$ auprès d'un franchiseur.
- b) Au 31 mars 2019, la Première Nation et la Corporation de développement économique Wabak Pimadizi détiennent des avances et comptes à recevoir de 189 194 \$ ainsi que des parts sociales de la Coopérative de Solidarité Wabak de 250 000 \$ (nettes d'une provision pour pertes de 70 000 \$ comptabilisée dans la Corporation de développement économique Wabak Pimadizi). Ces montants pourraient ne pas être entièrement recouvrés du fait que l'hypothèse de la continuité d'exploitation est remise en doute dans les états financiers examinés de la Coopérative de Solidarité Wabak depuis plusieurs exercices.

Toute perte pour ces éventualités, dont le montant ne peut présentement être déterminé, serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

18. Budgets

Les budgets ne figurent pas aux états financiers consolidés, malgré le fait qu'ils ont été acceptés par S.A.C. lors du processus budgétaire 2018-2019. La Première Nation a déterminé qu'il n'était pas pertinent et efficient pour elle de les présenter.

19. Instruments financiers

Risque de juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, de l'encaisse et dépôts assujettis à des restrictions, des débiteurs, des avances et placements, des crébiteurs et charges à payer, des contributions à rembourser, de la dette à long terme et du montant dû au CPE Takinagan correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Risque de crédit

La Première Nation consent du crédit à ses locataires dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances.

Risque de taux d'intérêt

La majorité des dettes à long terme sont à taux fixes. Par conséquent, le risque de taux d'intérêts n'est pas significatif. Toutefois, la juste valeur et les taux pourraient varier en raison des changements de taux d'intérêts sur le marché.

20. Chiffres comparatifs

Pour fins de comparaison avec celles de l'exercice courant, certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées.

Nation Anishnabe du Lac Simon
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
31 mars 2019

21. Dépenses par objet

	2019	2018
	\$	\$
Salaires et charges sociales	15 037 360	14 179 470
Activités	61 019	72 415
Alimentation	183 370	135 206
Allocations aux étudiants	181 671	315 317
Allocations postsecondaires	255 182	326 541
Allocation à la réserve de remplacement	101 875	101 605
Amortissement des immobilisations corporelles	2 491 393	2 152 923
Assurances	181 400	192 702
Besoins essentiels	2 721 383	2 600 263
Besoins particuliers	19 485	14 627
Carburant	339 293	266 650
Commandites et dons	38 819	5 718
Contrats	99 852	42 948
Contributions	8 051	1 341
Coût de transport	228 658	245 495
Énergie	419 386	391 963
Entretien et réparations	441 722	459 195
Frais bancaires et intérêts de la dette à court terme	82 619	78 058
Frais d'administration	833 948	722 906
Frais d'atelier, formation, conférence et scolarité	594 451	534 249
Frais de déplacement	646 356	528 061
Frais divers	562 229	153 818
Fournitures médicales	3 848	5 950
Honoraires de consultants	41 024	27 630
Honoraires professionnels	1 020 472	839 844
Intérêts sur la dette à long terme	126 928	274 496
Location	332 748	235 075
Matériel	909 043	829 554
Mauvaises créances	59 385	249 136
Papeterie et fournitures de bureau	130 672	101 336
Publicité et promotion	14 447	4 031
Services municipaux	219 359	221 648
Télécommunication	297 248	169 070
Transfert au Régime des Bénéfices Autochtone (RBA)	500 873	474 657
	29 185 569	26 953 898

Nation Anishnabe du Lac Simon
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
31 mars 2019

22. Information sectorielle

	Administration		Développement des ressources humaines	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	2 160 643	1 614 549	-	-
Transferts gouvernement provincial	41 774	-	791 818	749 702
Autres revenus	1 616 915	1 373 326	-	8 378
Total revenus	3 819 332	2 987 875	791 818	758 080
Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	998 315	956 566	590 920	299 311
Amortissement	16 490	16 304	1 052	548
Autres dépenses	1 851 086	1 377 457	284 579	458 769
Total dépenses	2 865 891	2 350 327	876 551	758 628
Surplus (déficit) annuel	953 441	637 548	(84 733)	(548)
Éducation				
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	4 532 405	4 505 112	4 961 259	4 002 072
Transferts gouvernement provincial	3 200 753	3 335 944	-	-
Autres revenus	139 562	20 185	7 353	281 213
Total revenus	7 872 720	7 861 241	4 968 612	4 283 285
Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	5 564 024	5 586 594	3 178 655	2 713 643
Amortissement	591 453	329 429	62 170	46 912
Autres dépenses	1 713 653	1 722 299	1 592 339	1 066 296
Total dépenses	7 869 130	7 638 322	4 833 164	3 826 851
Surplus (déficit) annuel	3 590	222 919	135 448	456 434
Travaux publics				
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	1 457 532	1 520 102	3 419 847	3 471 592
Transferts gouvernement provincial	-	32 050	-	-
Autres revenus	459 233	584 744	-	(3 330)
Total revenus	1 916 765	2 136 896	3 419 847	3 468 262
Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	715 196	647 791	160 976	194 795
Amortissement	789 013	733 649	2 741	3 392
Autres dépenses	1 065 103	958 325	3 180 093	2 915 750
Total dépenses	2 569 312	2 339 765	3 343 810	3 113 937
Surplus (déficit) annuel	(652 547)	(202 869)	76 037	354 325

Nation Anishnabe du Lac Simon
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
31 mars 2019

22. Information sectorielle (suite)

	Développement économique		Sécurité publique	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	395 096	392 565	1 204 415	1 021 267
Transferts gouvernement provincial	24 565	-	1 111 768	1 499 574
Autres revenus	249 569	226 349	219 730	229 152
Total revenus	669 230	618 914	2 535 913	2 749 993

Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	222 132	199 671	2 181 211	2 209 879
Amortissement	103 720	113 651	101 985	100 236
Autres dépenses	318 481	378 525	600 955	484 219
Total dépenses	644 333	691 847	2 884 151	2 794 334
Surplus (déficit) annuel	24 897	(72 933)	(348 238)	(44 341)

	Habitation		Ressources naturelles	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	445 276	942 199	63 075	165 607
Transferts gouvernement provincial	-	-	462 358	283 161
Autres revenus	1 735 897	1 574 849	508 930	16 980
Total revenus	2 181 173	2 517 048	1 034 363	465 748

Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	583 707	583 961	298 291	280 271
Amortissement	805 098	790 317	17 671	18 485
Autres dépenses	626 191	1 178 321	697 310	170 851
Total dépenses	2 014 996	2 552 599	1 013 272	469 607
Surplus (déficit) annuel	166 177	(35 551)	21 091	(3 859)

	Immobilisations			Total
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	8 524 103	3 940 328	27 163 651	21 575 393
Transferts gouvernement provincial	-	124 500	5 633 036	6 024 931
Autres revenus	-	-	4 937 189	4 311 846
Total revenus	8 524 103	4 064 828	37 733 876	31 912 170

Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	543 942	506 991	15 037 369	14 179 473
Amortissement	-	-	2 491 393	2 152 923
Autres dépenses	(272 983)	(89 310)	11 656 807	10 621 502
Total dépenses	270 959	417 681	29 185 569	26 953 898
Surplus (déficit) annuel	8 253 144	3 647 147	8 548 307	4 958 272